

Lausanne, le 25 octobre 2011

Communiqué du PDC Vaud

L'Assemblée Générale des membres du PDC Vaud s'est réunie le 24 octobre pour prendre position pour le deuxième tour des élections au Conseil des Etats et pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat.

Conseil des Etats (2e tour) – L'assemblée Générale du PDC Vaud a décidé à une large majorité de laisser à ses membres la liberté de vote, sauf pour ce qui concerne le candidat de l'UDC.

En clair: OUI à Isabelle Moret, Luc Recordon ou Géraldine Savary. NON à Guy Parmelin.

Le PDC ne présente aucun candidat.

Election complémentaire au Conseil d'Etat – Après avoir entendu Emmanuel Gétaz, l'Assemblée Générale du PDC Vaud a décidé à une large majorité de le soutenir au premier tour de l'élection complémentaire.

Jacques Neiryneck, conseiller national, rappelle que Vaud Libre est membre fondateur du groupe parlementaire de l'Alliance du Centre au Grand-Conseil Vaudois.

L'Assemblée souhaite ainsi marquer son soutien aux partis du Centre qui ont connu un grand succès dans les élections fédérales de dimanche dans le Canton de Vaud, comme sur le plan fédéral.

Thierry de Preux
Président Cantonal
079 212 2226
thierry.depreux@gmail.com